**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 57 (1919)

**Heft:** 13

Artikel: Les piornes

Autor: Jean

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-214608

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Se dit à noutron compére.

— La corda! la corda! m'n'ami!

Hurlè lo Juï afauti

— Ruailà-pi, m'ein fotto pas mau,
No sein demeindze, gros belau!

E.-C. THOU.

## LES PIORNES

VEUILLENT, Messieurs les puristes, dont nous louons le zèle qu'on les voit déployer dans l'intérêt de notre langue, nous passer pourtant certains mots, certaines expressions que n'ont enregistrés ni Littré ni Larousse, mais auxquels ils n'ont pas non plus donné, que nous sachions, de juste équivalent. Nous pouvons bien, après tout, réclamer pour nos idiotismes un peu de l'indulgence qu'on leur témoignerait s'ils venaient de Paimpol ou de Concarneau et non de Vuitebœuf ou de Bioley-Magnoux.

Tant que nous aurons des *piornes* dans le Pays de Vaud, nous les appellerons des *piornes*. Nous ne pouvons aucunement dire « pleurnicheurs », la nuance n'y serait plus. Et sans doute en est-il de même en « la comté de Neuchâtel », si du moins l'engeance et le mot y

sont connus aussi.

C'est entendu qu'il est pour tout le monde des moments où l'on a le soupir facile, où l'on nomme la vie une vallée de larmes. Mais le propre du piorne - ou de la piorne, car c'est surtout au féminin qu'on a l'occasion d'employer ce mot - c'est le soupir à jet continu, la constance de tous les jours et de toutes les heures dans la jérémiade. Ils geignent à peu près comme d'autres respirent. Qu'un bonheur leur advienne, n'attendez pas qu'ils disent : « Grand merci! » ou « Dieu soit loué! » Ils diront bien plutôt: « On en a bon besoin..... Il nous fallait bien ça. » Et de gémir encore sur tous les maux de l'existence, qu'ils subissent sans esprit de révolte — ça donnerait au moins du nerf à leur accent, - mais dans une résignation plaintive et le parti-pris invétéré de ne se chauffer au soleil qu'en pensant à la bise qui les a gelés en hiver. Ils parlent souvent du bon Dieu, de ses dispensations, de sa volonté souveraine, de la soumission qu'en lui doit, sans s'apercevoir qu'ils lui font une triste réclame. « C'est à faire sacrer les saints! » disait notre pasteur, un jour que la piorne de la paroisse lui avait trop longtemps servi ses litanies.

De fait, ces pauvres piornes séraient inoffensifs s'ils n'étaient si profondément, si uniformément, si désespérément embêtants pour tous ceux qu'une mauvaise étoile a mis sur leur che-

Il peut leur arriver pourtant d'être drôles, sans le vouloir. Je viens de vous parler de la piorne de mon village. C'est sûr qu'elle n'a pas eu beaucoup de bonheur en ménage. Son défunt était un de ces tyrans domestiques serrés sur la monnaie, ombrageux, malveillants, et qui, parce que peut-être ils ne sont pas des ivrognes, se pensent des maris modèles. Mais voici trente ans qu'il est mort, et que sa veuve mène une petite vie tranquille, à l'abri du, besoin. N'empêche que jamais elle n'a su trouver sur les rosiers que des épines et dans ses jours que des ennuis.

Notre pasteur, un bon fonds d'homme malgré quelque vivacité, s'était condamné l'autre jour à en subir encore l'histoire. Tout de même, au bout d'un moment, il ne se tint pas d'interrompre: « Allons, allons, tante Fanchette! Il faut penser aussi aux grâces que Dieu vous a faites. Vous avez eu vos privilèges!» — La Fanchette eut un long soupir, comme pour dire que le compte en serait vite fait. Puis elle concèda: « Pour ça oui, Monsieur le pasteur: Dieu m'a repris mon mari! »

Notre pauvre ministre en a eu le sifflet coupé. Au bout d'une minute, il dit pourtant: « Vous voyez bien! » Et, sans qu'il soit question de chapitre ni de prière, il prit son chapeau et sortit. Mais dans le corridor on l'eût entendu murmurer: « Te confonde pour une piorne! Il lui faut des enterrements pour trouver un motif de rendre grâce à Dieu! ».

(Union helvétique.) JEAN DE LA DÔLE.

LE JORAT

II

E Jorat n'est donc pas un mont, et il ne faut pas dire ou écrire le « mont Jorat. » Est-ce un plateau? Le plateau, d'après le dictionnaire de Littré, est « un terrain élevé qui s'étend en plaine. » C'est un pays placé à une certaine altitude, et plus ou moins ondulé, mais qui, dans son ensemble, est plat et reste à peu près au même niveau, avec des parties hautes et des parties basses. Le Jorat, c'est là, une contrée élevée, accidentée, une contrée ondulée, tour à tour haute et basse. Le Jorat est un plateau; mais encore ne faut-il pas y englober tout le plateau vaudois comme on l'a fait. Disons donc plus exactement le Jorat est un plateau; ou plus brièvement et simplement le Jorat; mais sans montagne.

Puis, il ne faut pas confondre le *Jorat* avec le *Gros-de-Vaud*, qui n'est peut-être pas une dénomination ou une délimitation géographique, bien qu'elle se trouve dans certaines cartes anciennes et qu'elle soit populaire. Mais il est quand même bien sur le terrain, au centre du canton, du côté de Cossonay, Echallens et Bercher, ce Gros-de-Vaud, qu'on appelait autrefois le *grenier du canton*, à cause de sa fertilité en blé.

Peut-être, ce petit pays où le blé prospérait si bien, où il était cultivé si largement avant l'arrivée des blés étrangers, va-t-il redevenir une source de richesse pour nos vaillants agriculteurs et un moyen de ravitaillement pour les habitants de nos villes aux abois. Allons! Tant mieux! Le Gros-de-Vaud n'aurait jamais dù cesser d'être le grenier du canton!

Il ne faut donc pas confondre le Jorat et le Gros-de-Vaud, comme on l'a fait, puisque ce n'est pas la même chose. Puis, que diraient donc les braves habitants des villages du Gros-de-Vaud, qui, enveloppés parfois de brouillards, au pied des châteaux de Saint-Barthélemy et d'Echallens, ne veulent rien savoir du Jorat et entendent bien être du Midi du district, du pays du soleil et de la chaleur, et regardent le froid Jorat, encore dans la neige, là-haut, sur les hauteurs de Villars-Tiercelin?

Le Jorat, distinct du Gros-de-Vaud, est donc un plateau élevé, accidenté, boisé. C'est une contrée couverte, pour une large part, de vastes et belles forêts bien tenues, sillonnées de routes larges et soigneusement entretenues, traversée par de petits cours d'eau encaissés profondément; parsemée d'un certain nombre de beaux villages et de hameaux; mais aussi semée d'une foule de maisons solitaires, bâties ça et là dans des clairières ou à la lisière des grands bois. Le Jorat est donc un pays rural, d'aspect plutôt sombre et sévère, adouci cependant par le beau vert des forêts et les blanches maisons des villages.

Dans le Jorat, ces clairières ont un nom particulier, ce sont les *Moilles* <sup>4</sup>, ces moilles sont une spécialité du Jorat. Ce sont, d'ordinaire, des terrains plus ou moins grands, découverts, humides, marécageux, produisant de mauvaises herbes, de misérables buissons, et, çà et là, des chênes superbes. C'est une sorte de découpure dans la forêt, souvent avec en bordure une

maison ou un groupe de maisons de campagn dans la partie la plus fertile. Il y a des moille de toute grandeur. On dit simplement: moille; mais souvent aussi, pour distinguer, c lui a donné un nom, par exemple: Moille-Sa geon, Moille-Messely, Moille-Cheiry, Moille Blanc, les Grandes Moilles, Moille Grise, Moil Foretay, Moille Robert, dans la commur d'Hermenches, les moilles, dans la commur de Ropraz. Nombre de ces moilles sont connu anciennement.

Au Jorat, dans les clairières plus large mieux cultivées, on trouve des *chalets*, en ce tain nombre, ce sont : le Chalet à-Gobet, Chalet des Enfants, le Chalet Boverat, le Chalet daux Bœufs, le Chalet au Renard, le Chalet d'Villard, le Chalet des Antets, le Chalet Curia etc. Plusieurs de ces modestes habitation moilles ou chalets, ont des noms anciens, hisi riques, vénérables, qui ont passé jusqu'à nou Quelques-uns ont même leur histoire, comm le Chalet à-Gobet et le Chalet d'Orsoud, dans commune de Corcelles-le-Jorat.

Ces chalets, disséminés dans tout le Jora qu'on découvre tout à coup, en pleine forêt, a détour d'un chemin, d'un sentier, dans un bes pré, dans des pâturages, avec ses cloisons rutiques, avec de petits airs de montagne, su une agréable surprise et font un effet charmat Ce n'est pas la montagne, mais ils font songer la montagne; ils ont beaucoup des avantages de montagne; ils ont beaucoup des avantages de la montage de la mont

la montagne.

C'est l'altitude déjà un peu élevée, qui toni le poumon et excite l'estomac. C'est le bon a de la grande forêt, battu et purifié, chargé i l'odeur de la résine et des sapins que l'on per respirer à sa porte, à son aise sans longue ma che et sans ascension pénible; c'est le bon la non écrémé, ni frelaté; c'est le bon beurre, fre et appétissant; c'est le bon pain noir que l'etrouve bien meilleur que le pain blanc et fa de la ville; c'est enfin, ce qui est très apprésible..., c'est la simplicité, la bonhomie, la drure, l'honnêteté de ces braves populations ces braves paysans, qui ont gardé la vie calm modeste, désintéressée des ancêtres.

Le Jorat n'a pas de capitale, puisque ce n'e pas une division administrative. Il touche às districts. Le Jorat n'a pas de ville, les commes les plus importantes: Mézières, Epaling Corcelles-le-Jorat, n'arrivent pas à 1000 habants d'après le recensement fédéral de 19. Seul Savigny parvient à dépasser ce chiffre y a plusieurs villages de 200 et 300 habitat La raison de cette population relativement pnombreuse se trouve dans l'abondance des rêts, l'espace restreint de la terre cultivable, manque d'industrie et le défaut de communitons faciles, du moins, jusqu'il y a un cert nombre d'années.

(Echo vaudois.)

Nous avons reçu la carte suivante:

\* \* \*

« Neuchâtel, le 23 mars 1919

« Mon cher Conteur,

« Votre article sur le Jorat m'a procuri plus vif plaisir. Permettez-moi de vous faire marquer que l'étude si neuve et si complète M. Ch. Biermann n'est qu'un tirage à part d' monographie parue au tome XX, 1909-1910. Bulletin de la Société neuchâteloise de géog phie.

« Mes bien cordiales salutations. — C. KnAF

Chez l'horloger. — Jean-Louis veut acht une montre. Il arrête son choix sur une gro pièce en métal blanc du prix de 15 francs moment de payer, après avoir inutilement d ché à obtenir un rabais, ses yeux s'arrêten! à coup sur de minuscules montres de dame!

— Dites-voi, mossieu, vous pourriez  $b^i$  quand on en achète une aussi grosse en  $m^e$  une ou deux de ces petites par-dessus! —  $\ell$ 

¹ Nous avons écrit Moilles et non pas Mollies, qui est évidemment le même mot et que l'on trouve dans nos dictionnaires, nos géographies et nos cartes. Nous lui avons donné cette orthographe Moilles parce que ce mot vient du radical mouiller et parce que en français on appelle mouillères ce que nous nommons moilles, c'est-àdire des parties de prés ou de champs habituellement humides ou mouillées.